

— À Calais, un bras de fer oppose le Secours catholique et la mairie au sujet de l'installation de douches pour les migrants.

— À Paris, des bénévoles se plaignent de difficultés pour distribuer des petits déjeuners.

— Les autorités, elles, craignent la réinstallation de campements.

« Depuis sept ans que je suis là, je n'avais jamais vu des CRS se poster comme ça devant nos locaux. Tout ça pour empêcher que des migrants se douchent ! » Vincent de Coninck, responsable de l'antenne de Calais du Secours catholique, n'en revient pas. Depuis que son association a installé dans la cour de ses locaux du centre-ville, le 8 février, des équipements mobiles destinés à proposer des douches aux migrants mineurs, un bras de fer l'oppose aux autorités.

Le 8 février, la mairie de Calais a d'abord fait installer une benne devant l'entrée du local pour em-

pêcher l'ouverture d'un troisième « modulaire », intervention invalidée par la justice quelques jours après. Puis, le 15 février, une de ses salariées, Mariam Guerey, qui emmenait six mineurs pour se doucher, a été interpellée pour « aide à l'immigration » avant d'être relâchée quelques heures plus tard, la police invoquant une « méprise »... Ce type d'installations ne peut « que contribuer à créer un point de fixation à Calais, ce que nous voulons éviter », a expliqué la préfète Fabienne Bucio dans *La Voix du Nord*.

À Paris, une situation similaire semble se jouer autour du centre humanitaire de la Chapelle, ouvert il y a trois mois pour éviter que les migrants qui affluent dans la capitale ne campent dans les rues. Mais le centre, qui ne dispose que de 400 places d'hébergement, est désormais saturé car les centres d'accueil et d'orientation (CAO) vers lesquels les migrants sont censés ensuite être redirigés le sont aussi. De sorte que plusieurs centaines de migrants, pressés de faire la queue dès le petit matin, dorment dans les alentours. Dans

ce contexte, de très nombreux bénévoles se sont mis à distribuer tentes, couvertures ou nourriture. Dans une tension qu'ils décrivent comme grandissante.

« Sur le terrain, tout se passe comme si le gouvernement considérait que la simple aide humanitaire était susceptible de provoquer la venue des migrants. »

Début janvier, en pleine période de grand froid, Médecins sans frontières, relayant de nombreux témoignages, avait affirmé que « les policiers harcèlent les migrants en leur confisquant leurs couvertures, utilisant parfois des gaz lacrymogènes pour les disperser, allant jusqu'à leur interdire

de s'asseoir dans la file d'attente du centre humanitaire de la Chapelle ». Début février, de nombreuses associations se sont émues de l'installation par la Mairie de Paris de rochers sous un pont où les migrants avaient l'habitude de s'allonger la nuit, près du centre de la Chapelle.

Puis, jeudi 16 février, c'est le collectif Solidarités Migrants Wilson, créé par des riverains pour distribuer des petits déjeuners, qui a haussé le ton. « Ce jour-là, comme chaque matin, notre responsable de groupe est allée voir les policiers pour valider avec eux l'endroit où on peut s'installer, raconte Clarisse Bouthier. Mais, cette fois-ci, ils ont dit non à tous les endroits habituels, et ils ont agité devant elle un papier disant que c'était un ordre de la préfecture. » « Les effectifs de police leur ont demandé de se décaler pour permettre la circulation mais il n'y a aucun arrêté, aucune consigne, interdisant la distribution de nourriture, absolument pas », affirme, de son côté, la préfecture de police. « Alors qu'on distribue juste de la nourriture, ce qui est censé être autorisé, on

a l'impression d'être traités comme si on était dans l'illégalité », rétorque Julien Fert, un bénévole du même collectif. Par exemple, précise-t-il, « on se prend une amende de 135 € pour stationnement gênant alors qu'on se gare juste pour décharger des boissons chaudes ».

« On est dans une situation paradoxale, estime de son côté Violaine Carrère, chargée d'études au Gisti. Alors que le gouvernement a encouragé les mairies à accueillir des CAO et les particuliers à faire de l'hébergement solidaire, sur le terrain, tout se passe comme si le gouvernement considérait que la simple aide humanitaire était susceptible de provoquer la venue des migrants. C'est assez ridicule quand on sait tout ce qu'ils ont vécu pour fuir leur pays. » Au Secours catholique, on considère en tout cas la situation suffisamment préoccupante pour que Véronique Fayet, la présidente, ait interpellé les candidats à la présidentielle, pour leur demander s'ils trouvent « normal que l'action humanitaire des associations mais aussi des citoyens soit entravée par les pouvoirs publics ».

Nathalie Birchem